|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018 Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.3** | **Document C18/17-F** |
| **11 janvier 2018** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET  DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION | |

|  |
| --- |
| Résumé  La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information vise à faire prendre conscience des possibilités que l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et économies, ainsi que des moyens de réduire la fracture numérique. Cette Journée célèbre l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'Union internationale des télécommunications le 17 mai 1865.  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** de la célébration en 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, sur le thème "**L'intelligence artificielle au service du bien social**", qu'il a approuvé à sa session de 2017.  Le Conseil est en outre invité à approuver le thème choisi pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information en 2019, à savoir "**Réduire l'écart en matière de normalisation**".  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  Documents [C17/17](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0017/fr), [C17/119](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0119/fr) |

# 1 Rappel

1.1 La *Journée mondiale des télécommunications* est célébrée chaque année le 17 mai **depuis 1969**, marquant ainsi la création de l'UIT et la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires de Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC), le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information ([voir le paragraphe 121 de l'Agenda de Tunis](http://www.itu.int/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html)).

1.2 Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 60/252, proclamant le 17 mai *Journée mondiale de la société de l'information*, le but étant d'attirer chaque année l'attention du monde entier sur les avantages considérables dont la révolution numérique des TIC fait bénéficier tous les habitants de la planète.

1.3 La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en novembre 2006 s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la Résolution 68 afin d'inviter le Conseil à adopter un thème particulier pour chaque *Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information*.

# 2 Célébration de l'édition 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

2.1 En 2018, année du 153ème anniversaire de l'UIT, la Journée mondiale aura pour thème "**L'intelligence artificielle au service du bien social**", conformément à la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires et à la décision prise par le Conseil à sa session de 2017.

2.2 Si ce thème a été retenu pour l'édition 2018 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, c'est dans le but de cerner les perspectives qui s'ouvrent et les problèmes qui se posent pour faire en sorte que l'intelligence artificielle devienne un outil incontournable pour relever les défis liés à la mise en oeuvre des ODD et mesurer l'impact de ces objectifs.

2.3 Ces dernières années, des progrès considérables ont été faits en matière de technologies de l'intelligence artificielle, progrès qui ont été rendus possibles par les extraordinaires avancées que l'on a pu observer dans des domaines connexes comme les mégadonnées, l'apprentissage automatique, la puissance de calcul, la capacité de stockage et l'informatique en nuage, pour n'en citer que quelques-uns. Les technologies faisant appel à l'intelligence artificielle apparaissent déjà comme une composante essentielle des outils et applications proactifs utilisés pour faciliter la vie quotidienne des individus en améliorant les soins de santé, l'éducation, les services financiers, l'agriculture, les transports et toute une série de services pour les citoyens.

2.4 Le thème permettra aux membres de l'UIT de concentrer leur attention sur les perspectives que l'utilisation de l'intelligence artificielle ouvrira pour le secteur des TIC, en examinant comment l'utilisation de l'intelligence artificielle pourrait contribuer à améliorer les services publics et accélérer la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

# 3 Thème de l'édition 2019 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

3.1 A sa session de 2017, le Conseil a suggéré le thème suivant pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2019: "Les ODD au service de la réduction de l'écart en matière de normalisation". S'il est confirmé à nouveau par le Conseil à sa session de 2018, le thème pourrait aussi simplement être intitulé "Réduire l'écart en matière de normalisation", en vue de jeter un regard neuf sur les initiatives de l'UIT à cet égard, qui existent depuis longtemps.

3.2 Le thème permettrait aux membres de l'UIT de se concentrer sur les travaux que l'Union a réalisés et qu'elle continuera de mener pour veiller à ce que les pays en développement soient mieux à même de contribuer aux importants travaux effectués en matière de normalisation des TIC et d'en tirer profit, ce qui permet de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable. Les Etats Membres pourraient ainsi mettre en lumière les avantages qu'offrent des normes harmonisées à l'échelle mondiale, ainsi que les risques qu'impliquent des efforts de normalisation trop peu inclusifs.

3.3 Le thème proposé pour l'édition 2019 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrit dans le mandat de l'UIT qui est d'améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC, telles qu'elles sont définies dans la Résolution 71 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_